



Appel aux candidats à une désignation dans un emploi vacant ou disponible de chef d'atelier

**Réseaux et niveaux concernés**

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné  
 libre confessionnel  
 libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : tous

**Type de circulaire**

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

**Période de validité**

- A partir du
- Du            au

**Documents à renvoyer**

- Oui
- Date limite :  
14/06/2013
- Voir dates figurant dans  
la circulaire

**Mot-clé :**

Appel, chefs d'atelier

**Destinataires de la circulaire**

- Aux Chefs des établissements d'enseignement de plein exercice et de promotion sociale organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux directeurs des Centres de dépaysement et de plein air ;
- Au directeur du Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Au directeur du Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux directeurs des internats autonomes de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles .

**Signataire**

Ministre /                      Julien NICAISE, Directeur général  
Administration :              Direction générale des personnels de l'Enseignement organisé par la  
   Fédération Wallonie-Bruxelles

**Personnes de contact**

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
Ilham CHOUGRANI	02/413.33.72	ilham.chougrani@cfwb.be

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
Nicolas LIJNEN	02/413.31.84	nicolas.lijnen@cfwb.be

**Objet** : Désignation dans des emplois vacants ou disponibles de chef d'atelier dans l'enseignement organisé par la fédération Wallonie-Bruxelles. Appel aux candidats.

Par la présente, j'ai l'honneur de vous adresser un complément à la circulaire n° 4432

### **Complément à la circulaire n° 4432**

Complémentairement à la circulaire n° 4432, dans la liste des emplois disponibles (annexe 2), dans la zone 8, à l'Athénée royal de Péruwelz, l'emploi relève du secteur « industrie » et non du secteur « service aux personnes ».

Julien NICAISE  
Directeur Général